OFFRE ET ACCÈS À LA SANTÉ

Observatoire Régional de la Santé

LE **DISPOSITIF MEDICOSOCIAL D'ADDICTOLOGIE** DE NOUVELLE-AQUITAINE EN 2019

LES INTERVENTIONS DES **CSAPA EN MILIEU CARCERAL**

Rapport 147 – Décembre 2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

LE **DISPOSITIF MEDICOSOCIAL D'ADDICTOLOGIE** DE NOUVELLE-AQUITAINE EN 2019

LES INTERVENTIONS DES **CSAPA EN MILIEU CARCERAL**

Une étude financée par

L'Agence régionale de la santé Nouvelle-Aquitaine

Réalisée par l'ORS Nouvelle-Aquitaine

Ruth CRECEL, Julien GIRAUD

sommaire

I. 17 CSAPA REFERENTS DANS LES CENTRES PENITENTIAIRES DE NOUVELLE-AQUITAINE 8

1. 3 150 détenus vus au moins une fois par les CSAPA de Nouvelle-Aquitaine en 2019 10

2. Les unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP) à l'origine des orientations les plus nombreuses 11

3. La moitié des patients en difficulté avec l'alcool 12

4. 17,7 ETP de professionnels des CSAPA engagés dans les centres pénitentiaires 13

INDEX DES GRAPHIQUES

Graph. 1. Répartition par âge des personnes vues par les CSAPA en centres pénitentiaires (en nombre), en 2019 10

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1. Centres pénitentiaires d'intervention et référent des CSAPA de Nouvelle-Aquitaine en 2019 8

Tableau 2. Nombre de personnes vues par les CSAPA en centres pénitentiaires, en 2019 10

Tableau 3. Origine de la demande de consultation en centre pénitentiaire des CSAPA de Nouvelle-Aquitaine (%), en 2019 11

Tableau 4. Répartition des patients selon le produit (addiction) le plus dommageable (%), en 2019 12

Tableau 5. Professionnels des CSAPA intervenant en centre pénitentiaire (en ETP), en 2019 13

INDEX DES FIGURES

Fig 1. Etablissements pénitentiaires d'intervention des CSAPA en Nouvelle-Aquitaine, 2019 9

CONTEXTE

L'Agence régionale de la santé Nouvelle-Aquitaine a souhaité disposer d'un bilan actualisé du dispositif médicosocial d'addictologie. Ce bilan a été initié dans la région dans le cadre des travaux de suivi du premier schéma régional médicosocial d'addictologie 2009-2014 puis du premier Projet régional de santé 2012-2016. Le nouveau schéma régional de santé 2018-2023 s'engage dans l'axe 1-2 « Agir le plus tôt possible sur les déterminants de santé », à « prévenir les conduites addictives et réduire leurs conséquences nocives ». Les actions qui seront mises en œuvre dans ce sens vont pouvoir s'appuyer sur le dispositif médico-social.

Ce bilan est réalisé par l'Observatoire régional de la santé Nouvelle-Aquitaine à partir des rapports d'activité des structures médicosociales de lutte contre les conduites addictives. Il s'agit des centres de soins, d'accompagnement et de prévention des addictions (CSAPA), menant leurs activités en ambulatoire ou dans le cadre d'un hébergement (centres résidentiels), et des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques (CAARUD). Ces rapports d'activité sont renseignés par les structures à la demande de la Direction générale de la santé (DGS).

Ce document décrit les interventions des CSAPA en centre pénitentiaire de la région et leurs activités. Les CSAPA ambulatoires et résidentiels, les consultations jeunes consommateurs et les CAARUD sont présentés dans des documents distincts.

Deux dispositifs mobilisés pour l'accompagnement de personnes en difficultés avec les consommations de substances psychoactives, les lits halte soins santé (LHSS) et les appartements de coordination thérapeutiques (ACT), complètent ce bilan. L'ARS Nouvelle-Aquitaine a, pour ce faire, organisé un recueil de données auprès de ces structures.

L'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine pilote et finance l'ensemble de ces travaux.

I. 17 CSAPA REFERENTS DANS LES CENTRES PENITENTIAIRES DE NOUVELLE-AQUITAINE

La région compte vingt établissements pénitentiaires qui délivrent les différents régimes de détention : maison d'arrêt, centre de détention, maison centrale ou différentes modalités d'aménagement des peines. Certains établissements proposent plusieurs régimes de détention, on parle alors de centre pénitentiaire. Il y a dans la région onze sites de maisons d'arrêt (personnes prévenues et courtes peines), cinq de centres de détention et une maison centrale.

Un CSAPA référent a été nommé dans chaque établissement pénitentiaire avec pour missions principales l'amélioration de la continuité des soins et la coordination de la préparation à la sortie. Dans l'ensemble de la région, 17 CSAPA assurent la mission de CSAPA référent dans un à trois centres pénitentiaires.

Tableau 1. *Centres pénitentiaires d'intervention et référent des CSAPA de Nouvelle-Aquitaine en 2019*

	Centre 1	Centre 2	Centre 3
16-Anpaa 16	MA Angoulême		
17_CH Rochefort	MA Rochefort		
17-CH Jonzac	CD Bedenac		
17-Le Tremplin-Synergie	MA Saintes	MA Rochefort	MC Saint-Martin-de-Ré
17-GH La Rochelle-Ré-Aunis	MC Saint-Martin-de-Ré		
19-Anpaa 19	CD Uzerche	MA Tulle	
24-Anpaa 24	CD Mauzac		
24-CEID Dordogne	MA Périgueux	CD Neuvic	
33-Anpaa 33	CD Bedenac	MA Gradignan	
33-CH Charles Perrens	CP Gradignan		
40-Anpaa 40	CP Mont-de-Marsan		
40-La Source Landes Addictions	CP Mont-de-Marsan		
47-Anpaa 47	MA Agen		
47-La Sauvegarde	CD Eysses		
64-Anpaa 64 Béarn Soule	MA Pau		
64-Anpaa 64 Pays Basque	MA Bayonne		
64-Bizia	MA Bayonne		
64-CEID Béarn Addictions	MA Pau		
79-CH Niort	MA Niort		
86-CH Henri Laborit	CP Poitiers-Vivonne		
87-CH Esquirol de Limoges	MA Limoges		

Source : Rapports d'activité des CSAPA ambulatoires 2019, DGS - ARS Nouvelle-Aquitaine – Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

MA : maison d'arrêt, CD : centre de détention, CP : centre pénitentiaire
En vert foncé : centre pénitentiaire où le CSAPA est référent

Le CSAPA de l'ANPAA 19, référent du CD d'Uzerche, intervient également à la MA de Tulle. Six centres interviennent également en centre pénitentiaire sans être référents. Ils y réalisent généralement peu d'interventions auprès de détenus déjà suivis par le CSAPA en amont de la détention.

C'est le cas des CSAPA gérés par :

- le CH Rochefort (MA Rochefort),
- le GH La Rochelle-Ré-Aunis (maison centrale de Saint-Martin-en-Ré),
- l'ANPAA 33 (CP de Gradignan et CD de Bedenac),
- l'ANPAA 40 (MA de Mont-de-Marsan),
- l'ANPAA 64 Pays basque (MA de Bayonne)
- le CEID Béarn Addictions (MA de Pau).

Dans la région, sur les 29 CSAPA, six n'ont déclaré aucune intervention en milieu pénitentiaire.

Le CSAPA rattaché au groupe hospitalier La Rochelle-Ré-Aunis, l'ANPAA 64 Bayonne et le CEID Béarn Addictions ont indiqué des files actives inférieures à 10 qui ont été exclues de cette présentation. Trois centres ont été exclu également car n'ayant pas de données disponibles (CH de Brive, le CH la Valette et le CH Camille Claudel).
Les taux de non-réponse à certaines variables sont élevés, ce qui ne permet pas de présenter le traitement de l'ensemble des variables. Les résultats présentés doivent être appréhendés avec précaution.

Fig 1. *Etablissements pénitentiaires d'intervention des CSAPA en Nouvelle-Aquitaine, 2019*

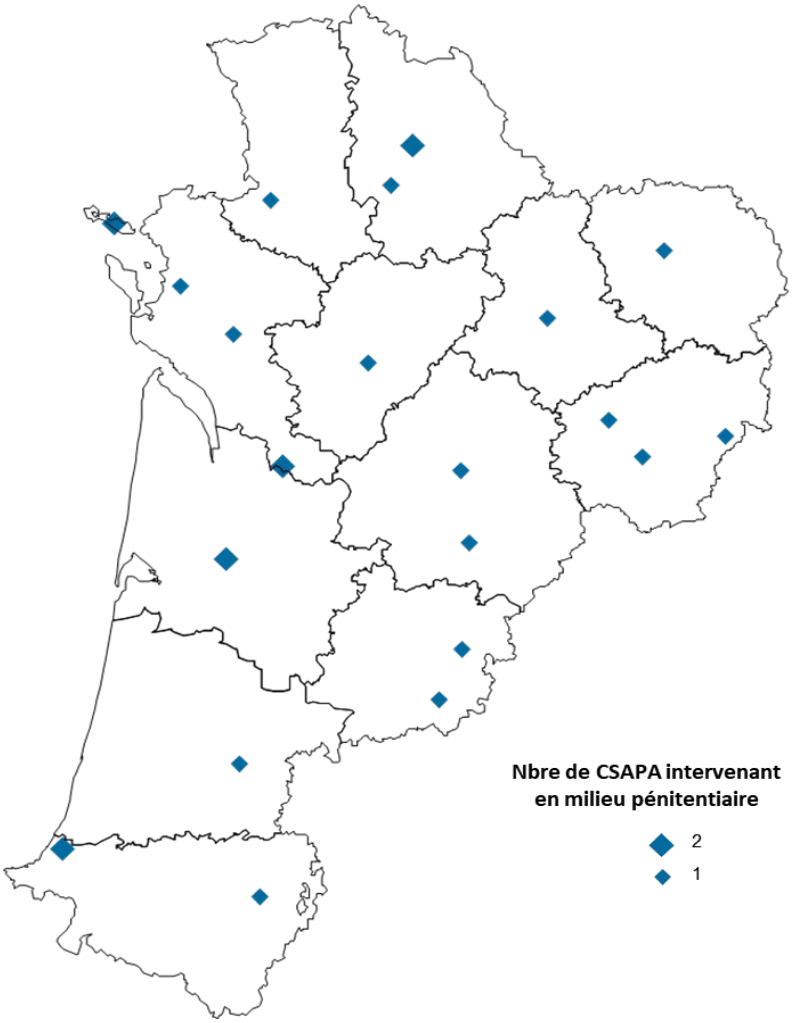

Source : Rapports d'activité des CSAPA ambulatoires 2019, DGS - ARS Nouvelle-Aquitaine
Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

1. 3 150 détenus vus au moins une fois par les CSAPA de Nouvelle-Aquitaine en 2019

Les CSAPA déclarent avoir vu 3 150 personnes en centre pénitentiaire en 2019. Au nombre de 71, les femmes représentent 2,3 % de la FA répartis dans huit (8) CSAPA. Un tiers des personnes sont âgées de moins de 30 ans, et près de 10 % ont au moins 50 ans. Trois (3) CSAPA ont indiqué avoir suivi au total huit (8) mineurs.

Tableau2. *Nombre de personnes vues par les CSAPA en centres pénitentiaires, en 2019*

	Nombre
16_Anpaa 16	149
17_ CH Rochefort	49
17_ CH Jonzac	82
17_Le Tremplin-Synergie	150
19_Anpaa 19	239
24_Anpaa 24	95
24_CEID Dordogne	258
33_Anpaa 33	80
33_CH Charles Perrens	521
40_Anpaa 40	203
40_La Source Landes Addictions	269
47_Anpaa 47	95
47_La Sauvegarde	59
64_Anpaa 64 Béarn Soule	98
64_Bizia	92
79_CH Niort	193
86_CH Henri Laborit	253
87_CH Esquirol	265
Nouvelle-Aquitaine	**3 150**

Source : Rapports d'activité des CSAPA ambulatoires 2019, DGS - ARS Nouvelle-Aquitaine
Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

Graph. 1. *Répartition par âge des personnes vues par les CSAPA en centres pénitentiaires (en nombre), en 2019*

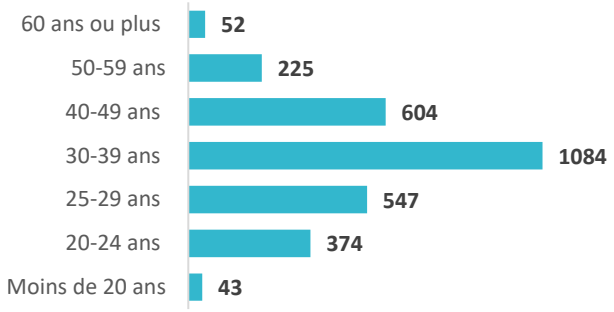

Source : Rapports d'activité des CSAPA ambulatoires 2019, DGS - ARS Nouvelle-Aquitaine
Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

2. Les unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP) à l'origine des orientations les plus nombreuses

À l'échelle régionale, 39 % des demandes de prise en charge sont de l'initiative du patient ou de ses proches, 41 % des Unités sanitaires en milieu pénitentiaire (USMP ex UCSA Unité de consultation et de soins ambulatoires) ou du Service médico-psychologique régional (SMPR) et 14 % du service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

Les modalités d'orientation vers les suivis médicosociaux réalisés par les CSAPA varient selon ces dernières. Pour certains, une part importante des patients est prise en charge à leur demande ou à celle d'un proche. C'est en particulier le cas des personnes suivies par les CSAPA Synergie 17, l'Anpaa 19, la Source Landes, la Sauvegarde et CH Henri Laborit (de 45 à 79 % des personnes à l'origine de la prise en charge). Pour neuf autres, la prise en charge est majoritairement initiée par l'USMP, à 100 % pour certains (Bizia et CH Niort). Quatre CSAPA travaillent en majorité à partir d'une orientation du SPIP (Anpaa 24, Anpaa 40, Anpaa 47 et Anpaa 64 Béarn). Pour les autres, aucun organisme à l'origine de l'orientation vers le CSAPA n'est prédominant.

Tableau3. *Origine de la demande de consultation en centre pénitentiaire des CSAPA de Nouvelle-Aquitaine (%), en 2019*

	Patient / proche	USMP-SMPR	SPIP	Autres	*Nb patients (nb renseigné)*
16_Anpaa 16	16,8	68,5	14,1	0,7	149
17_ CH Rochefort	2,4	97,6	0,0	0,0	42
17_CH Jonzac	8,9	84,4	2,2	4,4	45
17_Le Tremplin-Synergie	82,0	0,0	1,3	16,7	150
19_Anpaa 19	45,2	40,6	9,2	5,0	239
24_Anpaa 24	0,0	42,1	57,9	0,0	95
24_CEID Dordogne	100,0	0,0	0,0	0,0	258
33_Anpaa 33	41,5	55,4	3,1	0,0	65
33_CH Charles Perrens	35,9	43,8	19,6	0,8	521
40_Anpaa 40	0,0	2,9	97,1	0,0	69
40_La Source Landes Addictions	56,5	24,2	12,3	7,1	269
47_Anpaa 47	7,3	10,9	45,5	36,4	55
47_La Sauvegarde	70,2	1,8	24,6	3,5	57
64_Anpaa 64 Béarn Soule	0,0	17,9	82,1	0,0	56
64_Bizia	0,0	100,0	0,0	0,0	92
79_CH Niort	0,0	100,0	0,0	0,0	193
86_CH Henri Laborit	73,8	23,1	1,3	1,7	229
87_CH Esquirol	0,8	63,8	3,4	32,1	265
Nouvelle-Aquitaine	**38,6**	**41,2**	**14,1**	**6,1**	**2849**

Source : Rapports d'activité des CSAPA ambulatoires 2019, DGS - ARS Nouvelle-Aquitaine
Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine

3. La moitié des patients en difficulté avec l'alcool

Globalement, le produit considéré comme le plus dommageable est l'alcool qui concerne plus de 50 % des personnes vues dans le cadre d'une consultation CSAPA en centre pénitentiaire. L'addiction aux opiacées et autres drogues concernent 20 % des patients, celle au cannabis 22 %. Les centres de l'Anpaa voient très majoritairement des patients en difficulté avec l'alcool alors que quelques centres semblent spécialisés pour le suivi de patients consommant des drogues. Quinze centres ont réalisé un suivi d'au moins un fumeur de tabac dont deux d'au moins 25 fumeurs.

Tableau 4. *Répartition des patients selon le produit (addiction) le plus dommageable (%), en 2019*

	Alcool	Cannabis	Opiacés et autres drogues	Tabac	Cyberaddictions et autres sans substance	Total renseigné
16_Anpaa 16	85,9	8,7	5,4	0,0	0,0	149
17_ CH Rochefort	65,3	0,0	6,1	28,6	0,0	49
17_CH Jonzac	31,3	2,1	29,2	33,3	4,2	48
17_Le Tremplin-Synergie	38,8	34,0	25,9	1,4	0,0	147
19_Anpaa 19	51,9	15,9	31,8	0,4	0,0	239
24_Anpaa 24	94,6	3,2	0,0	1,1	1,1	93
24_CEID Dordogne	45,2	28,5	24,7	1,7	0,0	239
33_Anpaa 33	89,2	1,5	9,2	0,0	0,0	65
33_CH Charles Perrens	41,0	16,8	31,5	6,3	4,3	463
40_Anpaa 40	87,7	9,9	0,0	2,5	0,0	203
40_La Source Landes Addictions	31,6	38,3	25,7	4,5	0,0	269
47_Anpaa 47	55,8	20,0	24,2	0,0	0,0	95
47_La Sauvegarde	33,9	40,7	18,6	1,7	5,1	59
64_Anpaa 64 Béarn Soule	57,1	19,4	22,4	1,0	0,0	98
64_Bizia	50,5	22,0	23,1	2,2	2,2	91
79_CH Niort	34,6	26,8	8,5	29,4	0,7	153
86_CH Henri Laborit	41,6	32,9	19,0	6,1	0,4	231
87_CH Esquirol	44,7	25,0	16,0	0,8	13,5	244
Nouvelle-Aquitaine	**51,0**	**21,6**	**20,2**	**5,1**	**2,1**	**2 935**

Source : Rapports d'activité des CSAPA ambulatoires 2019, DGS - ARS Nouvelle-Aquitaine
Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
Autres drogues : cocaïne, crack, amphétamine, ecstasy, médicaments détournés, traitement de substitution détournés

D'après les résultats sur le recours à l'injection de drogues par la voie intra-veineuse renseigné pour au moins deux-tiers de la file active de des CSAPA, environ 10 % des détenus vus en prison ont recouru à ce mode d'administration de substance psychoactive.
Les données sur les dépistages des hépatites et du VIH et les traitements de substitution ne sont pas présentés car insuffisamment renseignées par une majorité de structures.

4. 17,7 ETP de professionnels des CSAPA engagés dans les centres pénitentiaires

Les 15 CSAPA référents ont déclaré 14,9 Equivalent Temps Plein (ETP) de professionnels intervenant dans les centres pénitentiaires, auxquels s'ajoutent 2,8 ETP des autres CSAPA, soit 17,7 ETP. Il s'agit pour 53 % d'ETP des éducateurs spécialisés ou travailleurs sociaux, pour 29,5 % de temps médical (médecins ou infirmiers) et 10 % de temps de psychologues. Les autres ETP se répartissent entre secrétariat, cadre, coordination.

Tableau 5. *Professionnels des CSAPA intervenant en centre pénitentiaire (en ETP), en 2019*

	Médecins	Infirmiers	Psychologues	Éducateurs spécialisés	Autres *	Total renseigné
16_Anpaa 16 -R	0,0	0,5	0,0	0,5	0,0	1,0
17_ CH Rochefort	0,04	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
17_CH Jonzac - R	0,2	0,0	0,0	0,3	0,0	0,5
17_Le Tremplin-Synergie - R	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,9
19_Anpaa 19 - R	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,4
24_Anpaa 24 - R	0,0	0,23	0,0	0,0	0,0	0,23
24_CEID Dordogne - R	0,0	0,0	0,4	1,0	0,0	1,4
33_Anpaa 33	0,025	0,2	0,2	0,5	0,75	1,7
33_CH Charles Perrens - R	0,5	0,0	0,0	2,0	0,0	2,5
40_Anpaa 40	0,1	0,0	0,2	0,4	0,0	0,7
40_La Source Landes A. - R	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	1,0
47_Anpaa 47 - R	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,5
47_La Sauvegarde - R	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,5
64_Anpaa 64 Béarn Soule - R	0,0	0,0	0,0	0,2	0,5	0,7
64_Bizia - R	0,04	0,0	0,0	0,5	0,0	0,54
79_CH Niort - R	0,2	0,1	0,0	0,1	0,0	0,4
86_CH Henri Laborit - R	0,3	2,0	1,0	0,5	0,0	3,8
87_CH Esquirol - R	0,2	0,2	0,0	0,5	0,1	1,0
Nouvelle-Aquitaine	**2,0**	**3,2**	**1,8**	**9,3**	**1,4**	**17,72**

Source : Rapports d'activité des CSAPA ambulatoires 2019, DGS - ARS Nouvelle-Aquitaine
Exploitation : ORS Nouvelle-Aquitaine
** Autres : secrétaire, cadre*
R : CSAPA Référent

Observatoire Régional de la Santé

RÉSUMÉ DU RAPPORT

En 2019, 21 CSAPA dont 15 CSAPA référents interviennent dans 20 établissements pénitentiaires en région Nouvelle-Aquitaine.

Les CSAPA ont suivi 3 150 personnes détenues dont 8 mineurs et 43 personnes de moins de 20 ans. 41 % des patients ont été orientés vers le CSAPA par l'unité sanitaire présente au sein de l'établissement pénitentiaire ou le service médico-psychologique régional. Parmi les 17,7 Equivalent Temps Plein (ETP) de professionnels intervenants dans les établissements pénitentiaires, 53 % sont des éducateurs spécialisés ou travailleurs sociaux.

Le produit à l'origine des prises en charge les plus nombreuses est l'alcool (51 %), devant les opiacés et autres drogues dures (20 %) et le cannabis (22 %). Quinze centres ont cité au moins un fumeur de tabac dans la file active de 2019.

POUR NOUS CITER

CRECEL R., GIRAUD J. Le dispositif médicosocial d'addictologie de Nouvelle-Aquitaine, en 2019. Les interventions des CSAPA en milieu carcéral. ORS Nouvelle-Aquitaine. Décembre 2022. Rapport n° 147. 13 p.

Téléchargeable sur le site de l'ORS NA (www.ors-na.org)

+ D'INFORMATIONS

Personne à contacter : Ruth CRECEL (r.crecel@ors-na.org)

Cette étude est réalisée à la demande de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

Pour nous joindre

SIÈGE
58 rue Abbé de l'Épée
33000 BORDEAUX
05.56.56.99.60

Antenne de LIMOGES
4 avenue de la Révolution
87000 LIMOGES
05.55.32.03.01

Antenne de POITIERS
203 route de Gençay
86280 SAINT BENOÎT
05.49.38.33.12

contact@ors-na.org
www.ors-na.org